

ELECTROSTEEL EST AU TRAVAIL

Electrosteel est au travail « sans rajouter de polémique à la polémique » comme cela a été bien dit dans l'article publié par L'Est Républicain du 7 décembre.

Nous restons plus que jamais au côté des usagers, des Collectivités locales, des canalisateurs et des distributeurs spécialisés !

■ Bonne nouvelle : la Commission Européenne a ordonné fin 2022 le remboursement des droits de douanes artificiellement surévalués perçus durant 6 ans.

Ces remboursements ont eu lieu courant 2023 et se poursuivent en 2024.

En toute honnêteté et loyauté, Electrosteel s'en était acquitté sans compromis sur la qualité de son service à ses clients...

Rappelons au passage qu'en 2017, la Commission Européenne avait qualifié ces droits anti-subsides de « définitifs ».

■ Ces remboursements permettent de contrecarrer l'inflation pour fournir des infrastructures hydrauliques durables au juste prix !

Aujourd'hui, ce sont plus de 3000 kms de canalisations (tuyaux et raccords) disponibles à Arles et en #Europe pour satisfaire les projets d'infrastructures hydrauliques.



Actualité ▾ Régions ▾ Faits-divers ▾ Sport ▾ Nos formats ▾ Culture - Loisirs ▾ Magazine ▾ Services ▾ Q

Pont-à-Mousson Cyril Hahang (Electrosteel) : « Nos pratiques sont honnêtes »

Concurrent du lorrain Saint Gobain PAM, leader mondial des canalisations en fonte ductile, l'Indien Electrosteel s'est vu augmenter ses taux de douane à l'importation par la Commission Européenne. Son directeur général Europe, Cyril Hahang, juge que la concurrence de sa société est saine.

Propos recueillis par Tony Robin - 07 décembre 2023 à 22:19 - Temps de lecture : 3 min



Cyril Hahang est le directeur général Europe d'Electrosteel.

Le 22 novembre, la Commission Européenne (CE), dans un document rendu public le lendemain, instituait un droit antidumping de 7 % à l'encontre de l'Indien Electrosteel, qui a une filiale notamment à Arles. L'un de ses concurrents, le lorrain Saint-Gobain PAM, leader mondial en canalisations en fonte ductile, réagissait en expliquant notamment que « c'est une victoire pour les industriels européens qui prônent une concurrence honnête et loyale ». Le directeur Europe d'Electrosteel, Cyril Hahang, commente à son tour la décision de la CE.

Cyril Hahang, comment jugez-vous l'instauration d'un taux antidumping à l'importation des produits d'Electrosteel depuis l'Inde vers l'UE et à l'augmentation de facto de 9 % à 16 % de vos taxes totales à l'importation ?

Nous respectons bien entendu les décisions de la CE et les normes en vigueur dans l'Union. Cependant, nous sommes surpris par le fait que la Commission écrive que nous avons voulu donner des documents faux ou trompeurs. Nous rappelons qu'il existe deux méthodes de calcul dans les enquêtes de la CE. Mais encore une fois, nous respectons la décision finale. Nous ne voulons pas ajouter de la polémique à la polémique. Quand la CE nous a remboursé des droits de douane antisubsidés trop perçus, nous n'avons d'ailleurs pas cherché à communiquer car ce qui nous intéresse, c'est de travailler, pas de polémiquer.

Des élus ont tout de même réagi à l'annonce du 22 novembre en disant que cette décision de la CE montrait que la lutte contre la concurrence déloyale n'était pas vaine...

Ce sont des élus lorrains qui ont réagi comme ça. Nous nous offusquons que des élus de la République puissent utiliser des termes comme cela pour qualifier notre travail. Nous sommes numéro 2 en Europe, nos pratiques sont honnêtes, notre concurrence saine. Car, sans nous, et sans les autres acteurs de notre domaine, il pourrait y avoir un monopole. Saint-Gobain est un fleuron, oui. Mais le monopole, ce n'est jamais bon, dans aucun domaine. Alors, oui, certains élus du Grand Est nous critiquent. Mais les élus du Sud nous soutiennent, et le gouvernement français aussi. Nous avons ainsi été lauréat du prix France Relance pour notre usine d'Arles axée sur la décarbonation.

Justement, quel est votre projet à long terme en France ?

Nous sommes présents en France depuis plus de 20 ans. L'objectif est de poursuivre l'agrandissement de notre site à Arles, et une deuxième usine de production est déjà dans les cartons, à horizon 2027, toujours dans le Sud. On sait qu'on n'atteindra pas les 2000 emplois directs comme Saint Gobain-PAM, notre business model est différent. Avec le nouveau projet, nous serons à près de 300 emplois directs, près de 3000 indirects. Notre objectif majeur, c'est de tendre vers toujours plus de décarbonation, depuis les matériaux utilisés au transport en passant par le processus de production. On veut que cette usine en France soit un modèle pour qu'ensuite, nos sites basés ailleurs, et notamment en Inde, prennent le même chemin vertueux.